



Association d'opposition « Pour St Pierre du Perray »

La Directrice Générale des Services de la Mairie « virée de son poste » par M. De Rus

Lors des vœux au personnel de la Mairie du 12 janvier 2010, M. De Rus a annoncé qu'il avait demandé à Mme Rolland, Directrice Générale des Services (DGS) de la Mairie, de quitter la Municipalité de St Pierre du Perray.

Au-delà de la décision elle-même, cette manière brutale d'annoncer publiquement le **débarquement de son poste** d'un employé, avec **effet immédiat** et pour seule explication « des divergences de vues » est consternante.

Une municipalité devrait montrer l'exemple en matière de gestion humaine du personnel et de respect des droits de l'homme.

Dans la même séance de vœux au personnel, M. De Rus a annoncé qu'il nommait pour l'intérim du poste de DGS, Mme Da Lage sa Directrice de Cabinet et a déclaré « qu'elle a les **pleins pouvoirs** dans cette Mairie ».

Inquiétante situation ! Les « pleins pouvoirs », cela existe-t-il dans une Démocratie ? Rappelons que nous vivons en France, dans un Etat de Droit.

Au-delà de la notion de compétence, il n'est pas sain que l'intérim du poste de DGS soit assuré par un Directeur de Cabinet. En effet, dans une Mairie, le DGS est le garant de l'application des règles et de la loi ; c'est lui qui possède les connaissances d'un point de vue technique et administratif. Le Directeur de Cabinet, quant à lui, a pour mission de traiter des dossiers politiques.

Etant Directrice du Cabinet du Maire et donc en charge des dossiers politiques, Mme Da Lage ne peut pas avoir l'impartialité nécessaire pour occuper le poste de DGS de la Mairie.

Dans une période où les comptes 2009 de la Mairie vont être arrêtés, cette organisation est malsaine. Il est urgent que cette situation cesse.

Par ailleurs, Mme Da Lage est déjà très bien rémunérée (*) en tant que Directrice de Cabinet ; va-t-elle avoir, en plus, des indemnités de la fonction de DGS ?

En deux ans, nous avons déjà connu deux DGS : M. Décrouy qui a quitté son emploi en 2008 ; puis Mme Rolland, embauchée par M. De Rus il y a un an à peine, aujourd'hui démise de ses fonctions et « mise au placard ».

La Mairie de St Pierre du Perray a un problème. Jusqu'où va-t-on aller ?

Si vous soutenez une équipe responsable et respectueuse des habitants, rejoignez-nous.

Contact : 06 75 98 40 45 Email : catherine.aliquot@aliceadsl.fr

Visitez notre site internet : www.pour-st-pierre-du-perray.fr

Catherine ALIQUOT-VIALAT, Présidente de l'Association, et son équipe

(*) = voir notre Bulletin n°2 sur notre site internet